JOURNAL DE LA FEDERATION SUISSE DE SCRABBLE®

F.S.S.C. CASE POSTALE 37
1870 MONTHEY

N° 1 1 SEPTEMBRE

LISTE DES CLUBS SUISSES

SCRABBLE-CLUB	PRESIDENCE	SALLE DE JEU	JOUR	HEURE
CAROUGE	Rothenbuhler Yvonne, Vibert 14 1227 Carouge (022) 42.73.64	Centre loisirs, Grosselin 31 Alex. Gavard 29 (pompiers)	Jeudi Mercredi	20 H 00 14 H 00
LANCY	Kammacher Liliane, Champs-des-Noyers 2, 1212 Gd-Lancy (022) 94.06.86	Salle des Aînes, 62 rte du Gd-Lancy (annexe salle com.)	Vendredi	13 H 45
SEUJET	Budry Nathalie, ch Crota 18 1295 Mies (022) 55.22.27 (soir)	8 Rue Hoffmann, 1202 Genève	Mercredi	20 H 15
ONEX (S.O.C.)	Pittet Gisèle, Gros Chêne 33 b 1213 Onex (022) 92,95.55	68, av. Gdes Communes 1213 Onex	Mardi Vendredi	14 H 00 20 H 15
BERNEX	Perret Simone, 8 rte de Meyrin 1202 Genève (022) 33.57.04	Ecole du Signal de Bernex 1233 Bernex	Mardi	20 H 15
FRIBOURG	Gobet J-Pascal, Veveyse 24 1700 Fribourg (037) 24.57.34	Rte de la Gruyère, Fribourg Salle de Votes, Ecole Vignettaz	Jeudi	20 H 00
BASSECOURT	Mottet M-Louise, Sports 15 2854 Bassecourt (066) 56.78.80 ou (066) 56. 77.19	Hôtel Croix Blanche, 1er ét. 2854 Bassecourt	Lundi	20 H 00
BOUDRY	Destraz Françoise, Notre Dame 30 2013 Colombier (038) 41.32.90	Hôtel de l'Areuse, Boudry	Mercredi	20 H 00
LA CHAUX-DE-FONDS	Matthey Marcel, Numa-Droz 77 2300 Chx-de-Fds (39) 22.14.52 ou (039) 23.70.20	Maison du Peuple, Serre 68 2300 La Chaux-de-Fonds	Mardi	20 H 00

SCRABBLE-CLUB	PRESIDENCE	SALLE DE JEU	JOUR	HEURE
NEUCHATEL	Mühlheim Denise, Longschamps 42 2068 Hauterive (038) 33.52.63	Cercle National, Neuchâtel	Mardi	20 H 00
AREUSE-FLEURIER	Jeanneret Patrice, Levant 3 2114 Fleurier (038) 61.24.64	Salle Conseil Général Rue du Grenier, 2114 Fleurier	Mardi	19 H 30
LEMAN-PULLY	Roux Monique, Ch. Ramière 12 1028 Préverenges (021)71.67.36	41, av. de Lavaux, Pully COLLEGE ARNOLD REYMOND	Mercredi	20 H 00
RIVIERA	Struchen Suzanne, Av. Sully 68 1814 La Tour de Peilz (021) 54.56.21	Hôtel de la Vieille Tour 1814 La Tour de Peilz	Mercredi Jeudi	14 H 00 20 H 00
VOUVRY	Berlie Jacques, Pré des Cloches 1896 Vouvry (025) 81.12.70	Café de l'union, Vouvry Café de la Tour, Vouvry	Mercredi Vendredi	20 H 00 13 H 30
MONTHEY	Dorsaz Danièle, Anc. Rte Outre-Vièze, 1870 Monthey(025)71. 10.29	Café de la Promenade	Mardi	20 H 00
MARTIGNY	Curchod Constance, Vorziers 17 1920 Martigny (026) 2 52 08	Hôtel du Grand Quai 1920 Martigny	MARDI	20 H 00
SION-SCRABBLE	Marcanti Nicole, Cotzette 8 1950 Sion (027) 23.58.84	Foyers Pour Tous Pratifori 15, 1950 Sion	Mardi	19 H 45

C O N V O C A T I O N

Vous êtes instamment priés de venir à l'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION SUISSE DE SCRABBLE qui se déroulera à PULLY

LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 1983 de 14 H OO à 18 H OO (au plus tard)

au restaurant du Prieuré, 1 avenue du Prieuré.

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée de 1982
3. Rapport d'activité 1983.
4. Rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes.
5. Nommination des vérificateurs de comptes pour l'exercice 1983-1984
6. Discussions sur les précédents rapports.
7. Décharge au comité.
8. Renouvellement du comité.
9. Propositions écrites des membres (cf statuts inclus dans ce journal).
10. Projets d'affiliation et conditions de participation aux compétitions.
11. Divers.
12. Trophée 1983 : remise des prix.

APPEL AUX CANDIDATS DU FUTUR COMITE F.S.Sc.

POUR ÉVITER L'ANÉANTISSEMENT DE LA F.S.Sc. NOUS PRIONS TOUTE PERSONNE SE SENTANT SUFFISAMMENT MOTIVÉE POUR ASSUMER UNE TÂCHE AU COMITÉ DE POSER SA CANDIDATURE EN ÉCRIVANT À JEANINE STETTLER, PRÉSIDENTE DÉMISSIONNAIRE, CH. BEAU-SITE 2, 1004 LAUSANNE.

D'AUTRES CANDIDATURES SERONT LES BIENVENUES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 1983.

LE COMITÉ SERA ÉLU À BULLETINS SECRETS.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS !

VENEZ TOUS À L'ASSEMBLÉE GENÉRALE !

LE COMITÉ

Fédération Suisse de Scrabble

F.S.Sc. Case postale 37 CH-1870 Monthey (VS) F.S.Sc.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 NOVEMBRE 1982 A 14H00

Restaurant "Le Prieuré" à Pully

Membres présents : Udriot Annelyse, Dorsaz Danièle, Sauteur Didier, Blatter Roland, Marcanti Nicole, Curchod Constance, Keim Georges, Keim Marlyse, Kaestli Raymonde, Donnet Marie-Paule, Personeni Magda, Struchen Suzanne, Duruz Georges, Duruz Carmen, Rey Marcelle, Rudig (Dauvergne) Marianne, Servant Jeanine, Roux Monique, Gobet Daisy, Humbert Sylvia, Budry Nathalie, Matthey Marcel, Matthey Betty, Gobet Jean-Pascal, Kammacher Liliane, Rithner Camille, Stettler Jeanine, Pittet Gisèle, Berney Sonia, Rey Renée.

Membres excusés : Perret Simone, Rothenbuhler Yvonne, Lachat Josette, Destraz Françoise, Luy William, Berlie Jacques, Waltenspuhl Henri, Hepp Thierry, Falcoz Jean-Marc.

---

1. Salutations

   Après avoir salué les membres présents, Camille Rithner déclare l'assemblée générale ouverte. Comme il n'y a pas de remarques à formuler en ce qui concerne l'ordre du jour, celui-ci sera respecté dans son ordre chronologique.
   Nomination des scrutateurs : Roland Blatter et Daisy Gobet.
   Majorité absolue : 15

2. Adoption du P-V de l'assemblée générale de 1981

   Chaque responsable de club a reçu en temps voulu le procès-verbal de l'assemblée de 1981. Personne ne souhaite prendre la parole au sujet de ce rapport. Celui-ci est donc accepté.

3. Rapport d'activité 1982

   La participation aux compétitions a été satisfaisante. 135 joueurs différents ont disputé au moins un tournoi en 1982 et la fréquentation moyenne est de 63 joueurs.Rétrospective : Seujet 64, Lancy-Carouge 65, Monthey 83, Onex 65, Sion 57, Léman 63, Chaux-de-Fonds 60, Martigny 57 (champ. suisses), Fribourg 45. Le nombre d'affilié se situe à 226. La recherche de nouveaux

joueurs est difficile aussi bien du côté des juniors que de celui des adultes. Plusieurs clubs en ont fait l'amère expérience. Les tournois à l'étranger ont réunis une poignée d'adeptes pour Grenoble, Pontarlier, Vichy, Annecy, Annemasse, Châlon, Lyon, Nice, Val Thorens, et Hammamet pour les championnats du monde. Au niveau international, des délégués de la FSSc se sont rendus à Paris, Vichy et Hammamet pour rencontrer la FISF pour débattre du règlement et des tournois et pour élaborer un cahier des charges relatif aux championnats du monde.

Côté FSSc, les séances de comité se sont renouvelées mensuellement à Ouchy. De nombreux sujets ont été abordés mais pas tous n'ont pu être résolus. Du pain sur la planche : révision statutairepar une commission spécialisée. Le journal a fait peau neuve et va recevoir une nouvelle couverture grâce à la collaboration de Larousse Paris.

La FFSc compte maintenant 17 clubs, les deux derniers-nés étant Bernex et Boudry.

Le président Camille Rithner profite de l'occasion pour féliciter Christian Keim, champion suisse 1982,et Thierry Hepp, vainqueur du trophée national(que nous ne pouvons attribuer définitivement puisque les classements d'Hammamet ne nous sont pas encore parvenus. Nous espérons pouvoir régulariser cette situation le plus tôt possible.

Les responsables de clubs sont vivement remerciés pour toute la peine qu'ils se donnent car c'est un avenir réjouissant qu'ils assurent à la cause du Scrabble.

4. Rapport de la trésorière

Une feuille,mentionnant les comptes de l'exercice écoulé et la situation financière de la FSSc,est remise à chaque participant. Précision au niveau du chapître "divers-matériel" : cette rubrique comprend une facture pour impression "Spécial Montreux" de la couverture du journal d'octobre, ainsi que diverses fournitures. Le bilan de l'exercice 1982 se résume ainsi :

Capital au 20 novembre 1981	Fr.	1593,30
Perte au 15 novembre 1982	Fr.	513,10
Capital au 16 novembre 1982	Fr.	1080, 20

Prévisions budgétaires pour 1983 : une augmentationdes cotisations devrait permettre un assainissement des finances pour 83.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Après avoir vérifier les comptes Mmes Hanselmann Marguerite et Rothenbuhler Yvonne certifient que ceux-ci sont exacts et décharge est donnée à la trésorière.
Nomination des vérificateurs de comptes pour l'exercice 83 :
Le Scrabble-Club Monthey.

6. Discussion sur les rapports

Cotisations : l'assemblée doit se prononcer sur deux formules , à savoir :

1. adulte:Fr 35.- pour une personne, ceci donnant droit à une licence et un journal
   Junior:Fr 25.- idem
2. Cotisation de Fr 40.-pour licence et journal, et Fr 10.- pour licence supplémentaire, sans journal, et ceci dans une même famille.

Le résultat du vote donne : 23 voix pour la formule 1 et 3 avis contraires. Les cotisations(journal + licence) se monteront donc à Fr 35.- pour les adultes et Fr 25.- pour les juniors(-18 ans) pour la saison 1983.

7. Propositions écrites des membres

1) Jeanine Stettler propose la suppression des bonus gagnés à l'étranger. (cf Point 8)
2) Jacques Berlie demande la justification des sériations ou la suppression de celles-ci, la mise sur pied du championnat suisse par équipes (projet Gobet) (cf point 8), la formation d'une véritable équipe suisse et la création d'un organe central de presse.
   Concernant ces divers points, il est vivement souhaité qu'à l'issue de chaque tournoi l'on mentionne au moins les premiers de chaque catégorie dans le classement (classement dans le classement). La création d'un organe de presse et l'assainissement des finances sont des objectifs du comité pour 1983.
3. Josette Lachat souhaiterait la création d'une catégorie dite "vermeil" comme dans les autres fédérations. Ce point est laissé au libre arbitre des clubs organisateurs de tournois.

8. Programme d'activité pour 1983

Le projet de classification 83 a été accepté par 25 voix,contre: 2 et 2 abstentions.

Le cahier des charges a reçu l'approbation des membres présents par 27 voix,contre :1 et 2 abstentions

(l'arrivée tardive de S.Berney explique les différences de voix).

Calendrier des tournois

11 décembre 82	: Seujet (avec prix)
15 janvier 1983	: Lancy-Carouge (avec ou sans prix)
5 mars 1983	: Monthey
16 avril 1983	: Sion : tournoi par paires
7 mai 1983	: Léman-Pully
28-29 mai 1983	: Martigny : championnat suisse par paires.
11 juin 1983	: Riviera
en septembre 1983	: Boudry
24-25 septembre 1983	: Martigny, championnat suisse individuel.

Interclubs : le projet est distribué . Le comité demande à chaque club de se prononcer par écrit pour le 20 décembre sur leur participation ou non à ces joutes.

9. Renouvellement du comité

Sont démissionnaires : Marcel Matthey, Camille Rithner, J-Pascal Gobet et Liliane Kammacher. Les autres membres sont rééligibles d'après les statuts.

Pour remplacer ces 4 personnes il a été fait appel aux responsables de clubs. Une seule candidature : celle de Françoise Destraz de Boudry.

L'assemblée acclame Jeanine Stettler, candidate à la présidence de la FSSc. Seront membres du comité : Pittet Gisèle, Berney Sonia, Destraz Françoise et Renée Rey.

Des membres adjoints au comité se proposent : J. Servant, Monique Roux, Marianne Rudig, Marcelle Rey, Liliane Kammacher, Constance Curchod, Camille Rithner, Raymonde Kaestli et Didier Sauteur.

10. Divers

Le tirage au sort concernant le concours "Scrabble à tiroir" donne le résultat suivant : pour la Suisse : Françoise Destraz et pour l'étranger : René Gotfryd de Belgique.

Les championnats du monde auront lieu, pour la saison 1983, en France et pour 1984 au Québec. Nos amis d'outre Atlantique nous enverront prochainement un sondage.

Camille félicite les personnes qui se sont distinguées lors des championnats du monde à Hammamet.

Monsieur Duruz souhaite qu'une visite de courtoisie soit effectuée auprès des clubs par la FFSc

Après avoir adresser des remerciements aux membres du comité qui nous quittent, nous levons la séance à 17 H 45.

La secrétaire FSSc : Renée Rey

Partie jouée à la CHAUX-de-FONDS le 24.5.83

U J N E D T ?	JOUENT	H4	40
D + E I T O E M	DIETE	G 7	19
M O + I ? S T T	OMETTAIS	11 E	82
H L N U A W I	IWAN	12 L	32
H L U + A T M U	HUMANT	O 8	30
L U + I L V K S	LUIT	13 L	35
L K V S + A E R	KA	10 J	63
L V S R E + I R	LIVRES	12 B	30
R + H R A E P T	HALER	B 10	32
- C Z R IE F E	JEREZ	4 H	42
C I F + A I X Y	FAIX	15 A	87
C I Y + S E U S	CUISSE	14 I	42
Y + R E N N O N	NOYER	A 7	49
N N + I T B O E	BENIT	15 F	27
N O + N E A G Q	GENA	13 A	19
O N E Q + D C L	COL	3 I	19
D E N Q + O O M	DENOYER	A 5	17
O O M N Q + A R	ROMAN	B 2	23
O Q + E P V L G	VOLEE	K 1	16
Q P L G + A U E	VAQUE	1 K	48
P L G + E S L S	PETES	9 F	19
G L L S + D P E	DORS	J 2	18
G L L P E + U R	PURE	C 1	21
G L L + A F B O	FLA	N 6	19
G L O B	BOL	M 8	14
			843 pts

Partie jouée au Club Léman-Pully, le 31.8.83

A E L L O S U			
A E J R U V X	ALLOUES	H 3	66
- B C E M M O R	VEAUX	G 9	40
M + E F N U U ?	COMBLER	5 D	24
N U U + E I R Z	FAME	K 4	28
R U U + B I T W	NIEZ	H 12	56
B I T U + E S T	WURM	F 2	34
A E J O P R ?	TUBISTE	L 7	72
D E E H K N N	PROJETA	J 7	86
D E H N + E I T	NECK	D 3	30
- A C E G S S T	THEINE	M 2	37
C G + A D I Q S	TASSE	14 J	42
C G + A A F I L	QASIDA	11 B	28
G L + I R T U U	CAFTAI	2 J	34
- D D E I I O R	GURU	O 12	27
D D E I R + M N	FOI	L 2	29
I M R + A L N V	DINDE	O 1	27
M N + A E O O P	VIRAL	N 5	27
M O O P + E T T	ANE	O 7	25
E M T + H I L S	TOPO	1 G	22
I L M + G L N Y	THES (1)	7 A	24
G L L M + E R	YIN	12 C	41
	LAYER	C 10	28
			827

(1) INHUMAT en 3C pour 28pts

Partie jouée au Club du Léman-Pully, le 3.8.83

A E I I J K N			
E I K + B M N R	JAIN	H 7	22
B E I M N + A O	KIR	9 G	23
E F N R S U M	ABOMINE	11 H	82
N + A I P R S S	FEMURS	O 10	47
C D E O R V ?	INSPIRAS	L 7	72
C + A A E E O T	DEVORAS (1)	13 G	32
A E O T + E H M	ACES	14 I	29
A O + C E E T Z	MENTHE	8 J	30
C + G H L O U V	AZOTEE	14 B	37
C G L U V + I P	OH	15 A	20
G L P U + E R S	VICE	K 7	22
A E L N S T T	SPERGULE	O 1	86
L S + G I O S T	NATTEZ	C 9	32
F I L L N R U	GLOSSITE	3 H	70
L L N U + Q Y	IF	B 9	28
L N Q R U + A E	LYS	L 1	13
A N R + A D I U	QUEL	A 6	36
D I N + D E W X	ARGUA (2)	H 1	21
D W + B I T U U	INDEXA	5 C	32
B D I T U U + E	WU	6 N	31
B T U U + A L ?	IDE	I 5	32
E E N O	CULBUTAT	E 7	68
	EN	4 C	32
			897

(1) DIVORCE, K2, 80 pts
(2) DIURNAL, 1 F, 24 pts

CLASSEMENT APRES 12 MANCHES

NATIONALE 1

1	:HEPP T.	9	93.828
2	:FALCOZ J-M.	8	93.283
3	:JEANNERET P.	9	90.621
4	:KEIM V.	9	89.818
5	:JACQUERIOZ F.	9	89.136
6	:WALTENSPUHL H.	9	88.576
7	:PITTET G.	8	88.45
8	:DORSAZ D.	9	88.253
9	:HUMBERT S.	6	87.934
10	:BERLIE J.	10	87.712
11	:RITHNER C.	8	87.493
12	:AYMON J-P.	9	86.526
13	:BLATTER R.	10	86.285
14	:KEIM M.	10	85.787
15	:PERRET S.	10	83.605

CLASSEMENT APRES 12 MANCHES

NATIONALE 2

1	:HUGLI M-C.	8	86.756
2	:CHAPPEX P.	4	85.179
3	:BUDRY N.	8	84.477
4	:ROTHENBUHLER Y.	9	84.379
5	:HANSELMANN M.	6	84.234
6	:SAUTEUR D.	10	83.935
7	:REY R.	10	83.391
8	:FOURNIER A.	8	82.545
9	:GOBET J-P.	4	82.348
10	:GOBET D.	4	81.974
11	:STETTLER J.	9	81.391
12	:ELIA A.	8	81.28
13	:ROUX M.	8	80.666
14	:LACHAT J.	9	80.661
15	:GRETILLAT C.	8	78.005
16	:MONNAT J-L.	8	76.504

CLASSEMENT APRES 12 MANCHES

PROMOTION

1	:PECLARD J.	10	84.995
2	:DESTRAZ F.	2	84.401
3	:GOBET R.	2	83.325
4	:BABEL P.	4	83.153
5	:STRUCHEN S.	8	82.423
6	:KAMMACHER L.	6	81.295
7	:ROUX C.	6	80.945
8	:UDRIOT A.	9	80.433
9	:BERTRAND M.	8	80.085
10	:THARIN C.	8	80.063
11	:CHAPPEX F.	4	80.004
12	:ELIA L-M.	9	79.451
13	:MUSTER Y.	8	78.732
14	:REY-BELLET M.	9	78.438
15	:GILLIOZ J.	4	78.424
16	:TISSOT M.	9	78.411
17	:SERVANT J.	6	77.891
18	:LUY W.	2	77.832
19	:MATTHEY M.	8	77.767
20	:MARCANTI N.	8	77.352
21	:DURUZ C.	9	75.96
22	:DAUVERGNE M.	8	75.563
23	:LUPPI D.	8	74.664
24	:KAESTLI R.	2	74.158
25	:ROMANENS D.	4	74.098
26	:BLATTER L.	4	71.863
27	:STEINER S.	8	71.08
28	:STETTLER V.	2	67.569
29	:BABEL P.	4	0
30	:BABEL P.	4	0

CLASSEMENT APRES 12 MANCHES

REGIONALE

1	:DUCHOUD R.	8	76.828
2	:ESCANEZ G.	4	75.268
3	:DE BLUTS S.	8	73.876
4	:DURUZ G.	4	72.533
5	:ENZ M.	9	72.476
6	:PERRET G.	9	68.329
7	:MUHLHEIM D.	6	66.67
8	:GOUGGINSPERG R.	4	65.586
9	:GROGG J.	4	64.842
10	:CROZZOLI A.	2	57.469

CLASSEMENT APRES 12 MANCHES

NON-CLASSES

1	:KEIM C.	8	93.808
2	:MARTIN N.	9	85.75
3	:POSSE M-T.	2	84.241
4	:MEICHTRY M.	4	83.65
5	:PIGNAT N.	2	82.457
6	:RIBONI M-C.	6	80.511
7	:WINKELMANN C.	8	80.364
8	:ROUX P.	8	78.826
9	:DELAVY C.	6	78.772
10	:DUSSOIX L.	4	77.235
11	:CHADUC M-C.	2	77.201
12	:STETTLER M.	2	77.156
13	:CHAPATTE M.	4	76.557
14	:REY PAT.	2	76.137
15	:ROUILLER M.	2	76.101
16	:DEFERR M.	2	75.943
17	:BERSET C-L.	2	75.659
18	:ANTHOINE M.	4	75.571
19	:PACHOUD N.	6	75.278
20	:NUQUIL. FRANCIS	2	74.293
21	:PEIRY R.	6	74.153
22	:CHAPATTE C.	8	74.077
23	:REY MARY.	4	73.955
24	:UEBERSAX Y.	2	73.942
25	:MELLANA R.	4	72.727
26	:JEANNERET JOS.	2	72.498
27	:STRAHM F.	6	72.415
28	:FARGETTE J.	1	72.309
29	:VOUILLOZ S.	2	71.121
30	:JEANNERET PIE.	2	71.062
31	:DONNET M-P.	2	70.903
32	:CORNUT H.	2	70.63
33	:GOLAY Y.	2	70.317
34	:MEAN P.	8	69.603
35	:WANDFLUEH P.	2	69.407
36	:JEANNOTTAZ G.	4	69.351
37	:DEFAGO M.	2	69.329
38	:BALET R.	6	68.626
39	:MARADAN E.	4	65.456
40	:THEVENOZ C.	8	64.816
41	:ALLEMANN CAR.	6	64.63
42	:STOOSS .	2	64.063
43	:PERSONENI M.	8	63.705
44	:FLEURY J.	9	63.283
45	:MARTIN R.	4	62.76
46	:GAGNAUX J.	2	62.256
47	:MAUERHOFER E.	2	61.916
48	:THOMI J.	2	60.294
49	:NIQUIL.FRANCINE	2	60.095
50	:PILLOUD H.	4	59.697
51	:MEIER G.	6	58.728
52	:MANTEL A.	10	58.275
53	:BOILLAT S.	2	56.525
54	:BERNEL A.	4	50.614
55	:MATTHEY B.	2	50.504
56	:AUBERT M.	1	40.247
57	:VILLOZ G.	4	37.919
58	:PAGANI A.	3	31.135

CLASSEMENT APRES 12 MANCHES

ETRANGERS

1	:POSSOZ ANNE	8	94.031
2	:PERIS GUY	6	83.835

FINALE REGIONALE/DAUPHINE-SAVOIE le 1.5.1983

E O O E L L S			
O O + D M T E ?	ELLES	H4	12
A A B E G M U	SODOMITE	8H	83
A E M U + S E A	GABELLES	H1	33
A E + D H T R A	BAUMES	3H	20
A D E + R E L A	HART	4L	28
R G E O F Y Z	AIREDALE	M7	70
-I I E E F M A	FUYEZ	J2	54
I I E + E A T V	FAMEE	14J	34
E + E D I N N N	EVITAI	15F	34
- A E G L O T U	DENTE	O1	18
A + A N B W X ?	GOULET	14A	22
W A + U I E N S	BANAUX	12J	52
W + J T R I I I	USINAGE	A9	27
J R T I I I + C	WU	C13	22
T R I I I C + L	JE	2N	18
I + U U S P R R	LICITER	10H	17
P U R I + O E K	SUR	15M	20
P O + C I H N N	SKIEUR	10 A	37
P I H N N + S V	COUSINAGE	A7	36
N P H + I O T Q	VIENS	D8	24
Q H I + N U S R	PITON	9C	22
H N + P O E	RISQUA	2C	29
	PHONE	1A	40

Total : 752

FINALE REGIONALE/DAUPHINE SAVOIE- 3ème partie

C A E I U P ?			
A A E O M N N	PINCEAU	H4	76
O + B R R S T U	EMPANNA	4F	20
A D H R Y E I	OBSTRUER	8B	61
A D I + E P N A	HENRY (*)	J2	45
W J T RL E E	EPANDAIS	D1	74
JE + T T I E S	WELTER	1C	45
I + C R S T E E	JETTES	M2	39
D F N S A I U	RECITES	L6	78
D + G F V U I T	FUSAIN	M9	41
G D F V + A O I	TUPI	2B	25
V O + G L O N E	FADING	14I	26
V O G O L + O R	EN	N2	24
V O G O + X H S	LORD	K11	19
-O U E S M D	OXO	11G	32
Q H L E I O A	DOUAMES	O8	92
Q O + G L A V E	HELAI	15F	31
Q + I S V N B L	VOLAGE	14A	31
V N + E Z K E U	QIBLAS	D10	32
	VEUVE	A11	36

827

* Solo : Gérard Choulet
Grenoble

F.S.Sc. FEDERATION SUISSE DE SCRABBLE F.S.Sc.

1. janvier 1981

S T A T U T S

CHAPITRE 1

DISPOSITIONS GENERALES

Principes Art. 1

1. La fédération suisse de Scrabble (F.S.Sc. : ci-après fédération) est une association politiquement et confessionnellement neutre ne poursuivant aucun but lucratif.
2. Elle est soumise aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

Buts Art. 2

1. La fédération a pour but d'encourager la pratique et le développement du Scrabble en Suisse. Elle entend réunir et rapprocher débutants et initiés, jeunes et moins jeunes, et multiplier les contacts humains par la création de clubs locaux.
2. Elle collabore ainsi à l'épanouissement de la personne humaine en permettant aux adeptes de ce jeu éducatif d'enrichir leur vocabulaire et leur culture tout en les distrayant.

Activités Art. 3

1. La fédération assure les relations nécessaires avec les clubs et avec les fédérations étrangères.
2. Elle publie un bulletin périodique destiné à ses membres.
3. Elle met gratuitement à la disposition des clubs le matériel nécessaire aux compétitions, soit les feuilles d'arbitrage, les feuilles de match et les fiches individuelles.
4. Elle offre, dans le cadre de ses possibilités, son aide aux clubs en formation.

Siège et durée Art. 4

1. Le siège de la fédération se trouve au domicile de son secrétariat général.
2. Sa durée est indéterminée.

Ressources Art. 5

1. Les ressources de la fédération sont constituées essentiellement par les cotisations de ses membres.
2. Elles peuvent être complétées par des dons, des legs, des subventions ou d'autres recettes.

Exercice social Art. 6

L'exercice social commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Organes Art. 7

1. Les organes de la fédération sont l'assemblée générale, le comité et les vérificateurs des comptes.
2. Le fonctionnement de la fédération est assuré par un secrétariat général.

CHAPITRE 2

ASSEMBLEE GENERALE

Constitution

Art. 8

1. La réunion des membres constitue l'assemblée générale de la fédération.
2. L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents.

Membres

Art. 9

1. La fédération réunit les personnes intéressées par la pratique et le développement du Scrabble.
2. Chaque membre reçoit la qualité d'affilié après acceptation de sa candidature par le comité.
3. La fédération peut également comprendre des membres de soutien et des membres d'honneur.

Exclusion

Art. 10

1. Les membres qui ne se conforment pas aux présents statuts peuvent être exclus.
2. La décision est prise par l'assemblée générale. Elle n'est pas motivée.

Convocation

Art. 11

1. L'assemblée générale est convoquée au moins une fois par année par le comité.
2. La convocation mentionnant l'ordre du jour est adressée à chaque membre, par la voie du bulletin, au moins un mois à l'avance.
3. Les propositions individuelles des membres devront être en possession du comité au moins 15 jours avant l'assemblée générale. Celles-ci seront transmises par écrit au comité.
4. Seuls les objets portés à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une décision de l'assemblée générale.
5. Le comité peut convoquer une assemblée générale extraordinaire s'il le juge nécessaire. Il doit le faire si le cinquième au moins des membres de la fédération en fait la demande par écrit.

Attributions

Art. 12

1. L'assemblée générale est l'organe suprême de la fédération.
2. Elle élit les membres du comité.
3. Elle prend connaissance des rapports et des comptes de l'exercice et se prononce à leur sujet.
4. Elle fixe le montant des cotisations des membres et le supplément à payer par les joueurs non affiliés.
5. Elle nomme chaque année, en dehors du comité, deux vérificateurs des comptes.
6. Elle se prononce sur l'exclusion des membres, proposée par le comité.

Votes

Art. 13

1. Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix.
2. Les décisions relatives à la modification des statuts ainsi qu'à la dissolution de la fédération doivent être prises à la majorité des 2/3 des membres présents.

CHAPITRE 3

COMITE

Composition Art. 14

1. Le comité se compose de 5 à 7 membres élus par l'assemblée générale, désignés pour un an et immédiatement rééligibles.
2. La répartition des tâches à l'intérieur du comité est faite par le comité élu.

Attributions Art. 15

1. Le comité est chargé de la direction et de l'administration de la fédération. A cet effet, il collabore étroitement avec le secrétariat général, dont le responsable est membre du comité.
2. Il veille à l'application des statuts et des décisions de l'assemblée générale. Au surplus, il a pour mission d'intensifier les activités de la fédération et de collaborer au développement des clubs.
3. Il assure par l'intermédiaire du secrétariat général :
   a) la mise en place des règlements nécessaires au déroulement des compétitions;
   b) la publication du bulletin périodique de la fédération;
   c) la distribution et le renouvellement du matériel nécessaire aux compétitions;
   d) les liaisions avec les clubs et les associations cantonales et régionales;
4. Il représente la fédération en Suisse et à l'étranger.

Signatures Art. 16

1. La fédération est valablement engagée par la signature collective du président et d'un autre membre du comité.
2. Pour la liquidation des affaires courantes, la signature d'un seul membre du comité suffit.

CHAPITRE 4

CLUBS

Relations Art. 17

La fédération entretient et développe ses relations avec les clubs locaux et, s'il y a lieu, avec les associations cantonales et régionales.

Attributions Art. 18

1. Les clubs, de même que les associations cantonales, sont financièrement et administrativement indépendants de la fédération.
2. Responsables de leur organisation intérieure, ils sont en particulier chargés de la mise sur pied de toutes les compétitions. Ils sont libres d'accepter ou de refuser l'organisation d'un tournoi. Les clubs organisateurs d'un tournoi sont chargés de son entière organisation (prix-arbitrage).
3. Ils assurent les liaisions indispensables avec la fédération, par le canal de son secrétariat général, notamment pour assurer l'établissement d'un calendrier harmonieux ainsi que la parfaite régularité des rencontres.

CHAPITRE 5

DISPOSITIONS FINALES

Dissolution Art. 19

En cas de dissolution de la fédération, l'actif social doit être remis à une institution à but analogue ou à but social.

Entrée en vigueur Art. 20

Les présents statuts entrent en vigueur le 1 er janvier 1981.

Accordeur
Technicien
Tel. 022/43 68 58

DIETMANN
FAZER
ZIMMERMANN
KEMBLE
BLÜTHNER
SCHMIDT-FLOHR
BURGER
et JACOBI neufs
BERGMANN
et SOHN
FORSTER
TOYO neufs

ESCANEZ

PIANO

Vente - Location
Accord - Reparations
Occasions garanties
3 ans sous contrat
Rue Vautier 2, Carouge
De pere en fils
depuis 1885

L.M.C.

TRAX de 4 à 25 tonnes
chenilles et pneus
RETRO sur pneus
ou chenilles
Aménagements extérieurs

RAYMOND RITHNER S.A. - MONTHEY
Tél. (025) 71 14 94 - 71 17 72 - 71 40 71 - (020) 22 80 07

Fédération Suisse de Scrabble
F.S.Sc. Case postale 37 CH-1870 Monthey (VS) F.S.Sc.

PROJET DE REGLEMENT D'AFFILIATION F.S.SC. ET DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS HOMOLOGUEES

1. variante

A/ Affiliation F.S.Sc.

Peuvent obtenir l'affiliation :

1) les joueurs de nationalité suisse
2) les joueurs étrangers résidant en Suisse
3) les joueurs étrangers résidant à l'étranger.

B/ Participation aux compétitions homologuées

1) Joueurs de nationalité suisse : aucune restriction.
2) Joueurs étrangers résidant en Suisse :
   - ne peuvent participer aux championnats suisses que dans une catégorie open
   - ne peuvent en aucun cas faire partie de l'équipe suisse sélectionnée pour les championnats du monde.
3) Joueurs étrangers résidant à l'étranger :
   - ne peuvent être classés au trophée national, ni remporter les divers challenges F.S.Sc.
   - ne peuvent participer aux championnats suisses qu'en catégorie open
   - ne peuvent en aucun cas faire partie de l'équipe suisse sélectionnée pour les championnats du monde.

* * *

Fédération Suisse de Scrabble
F.S.Sc. Case postale 37 CH-1870 Monthey (VS) F.S.Sc.

PROJET DE REGLEMENT D'AFFILIATION F.S.SC. ET DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS HOMOLOGUEES

2. variante

1/ Affiliation F.S.Sc. et licences

Art. 1. Les clubs sont affiliés à la F.S.Sc., lorsqu'ils remplissent les conditions requises (nombre de joueurs minimum : 5, respect des statuts, paiement des cotisations etc.)

Art. 2. Les joueurs inscrits dans les clubs sont automatiquement affiliés à la F.S.Sc.

Art. 3. Par l'intermédiaire des clubs, les joueurs versent une cotisation (outre celle qu'ileur est demandée par leur club) à la F.S.Sc. (frais administratifs + abonnement journal) et peuvent, s'ils le désirent, acquérir une licence de jeu (accès aux tournois homologués) délivrée par la F.S.Sc.

Art. 4. Les clubs peuvent avoir des membres passifs et bienfaiteurs, pour lesquels est fixée une cotisation spéciale, ainsi que des joueurs occasionnels qui s'acquittent d'un droit de table fixé par le club. Ces joueurs ne peuvent être détenteurs d'une licence F.S.Sc. Membres passifs et joueurs occasionnels peuvent demander l'abonnement au journal au prix fixé par la F.S.Sc.

Art. 5. Peuvent être affiliés à un club suisse, et de ce fait à la F.S.Sc.,

1) les joueurs suisses

2) les joueurs étrangers assimilés : remplissant les conditions d'une demande de naturalisation (durée de résidence, permis C etc.). Pour les juniors, ces conditions s'appliquent à leur représentant légal.

3) les joueurs étrangers non assimilés :

a. résidant en Suisse, mais ne satisfaisant pas aux conditions remplies par la catégorie 2)

b. ne satisfaisant pas aux conditions remplies par la catégorie 2), mais résidant en zone frontalière dans une localité plus proche d'un club suisse que d'un club étranger.

Art. 6. Ne peuvent pas être affiliés à un club suisse, ni de ce fait à la F.S.Sc. les joueurs étrangers affiliés à un club ou à une fédération étrangère.

./.

Art. 7. La F.S.Sc. délivre deux sortes de licences : A et B.

Art. 8. La licence A donne accès à toutes les compétitions homologuées F.S.Sc. et aux classements y afférents.

Son détenteur peut prétendre à toutes récompenses et titres, y compris celui de champion suisse, et représenter la Suisse dans l'équipe nationale qualifiée pour les championnats du monde.

Peuvent acquérir la licence A les catégories de joueurs décrites selon l'art. 5 1) et 2) du présent réglement.

Art. 9. La licence B donne accès à toutes les compétitions F.S.Sc., avec les restrictions suivantes :

Son détenteur est classé à titre étranger au classement national où il se voit attribuer une dotation différenciée.

Il ne peut prétendre au titre de champion suisse, ni à la représentation suisse aux championnats du monde.

Il a droit au challenge F.S.Sc.

Il peut jouer l'interclubs.

Peuvent acquérir la licence B les catégories de joueurs décrites selon l'art. 5 3) du présent réglement.

Art.10. La catégorie de joueurs définie selon l'art. 6 a accès aux compétitions homologuées (à l'exclusion du championnat suisse et de l'interclubs), où elle est classée à titre étranger. Ce classement ne donne pas droit à un classement national. Les joueurs de cette catégorie n'ont pas droit au challenge F.S.Sc.

REMARQUES

- l'art. 1. suppose une modification statutaire (rattachement des clubs à la F.S.Sc.)
- qualification au championnat du monde (élite): quota fixé par la F.S.Sc. en fonction du nombre de licences A délivrées à une date X
- ne comptent pour le classement national que les meilleures manches (nombre minimum obligatoire à fixer : 8 ou 10), quel que soit le nombre de manches jouées
- rétablir le bonus pour les championnats du monde (uniquement pour les licenciés A).

* * *

Contre-projet présenté par Jean-Pascal Gobet de Fribourg

1. Membres de la F.S.Sc.

Toute personne physique peut être membre de la F.S.Sc., quel que soit son domicile.

2. Licences

La F.S.Sc. délivre 2 sortes de licences : la licence A et la licence B.

.Licence A

Elle est délivrée aux joueurs de nationalité suisse, membres d'un club suisse, quel que soit leur domicile.

.Licence B

Elle est délivrée aux joueurs de nationalité étrangère, membres d'un club suisse, quel que soit leur domicile.

3. Participation aux compétitions homologuées

Licenciés A : aucune limitation.

Licenciés B :

- ne peuvent participer aux championnats suisses que dans une catégorie OPEN
- ne peuvent pas être sélectionnés dans l'équipe nationale pour les championnats du monde.

Non licenciés

Ils ne peuvent être admis dans une compétition homologuée qu'en catégorie OPEN et ne peuvent faire l'objet d'aucun classement au Trophée national, ni d'aucune sélection dans l'équipe nationale.

4. Dérogations

Le présent règlement peut faire l'objet de dérogations.
Elles doivent être décidées en Assemblée des Présidents de clubs à la majorité des 2/3 des membres présents.

PARTIE PREPAREE par Hervey Mezard, Versailles

G I N S U W ?				
A A C E E L T	SWINGU(E)	H 3		102
E I L N O R S	ECALATES	3 A		72
A A D E R R U	NOLISER	2 A		90
B E K O S U Z	GRADUERA	7 H		62
A A D F F I M	OUZBEKS	1 G		164
D E N N R T U	DIFFAMAI	5 G		82
A A E J L O ?	ENDURENT	M 7		72
A I M O O O Q	(C)AJOLERA	11 H		78
- I I I I O P T	AMI	O 9		19
B E L O R S U	POT	O 3		23
E E G I N T V	ROUBLES	12 B		74
H H L Q S U Y	VIGNETTE	14 H		82
E E E E E N T	HYPOTHALAMIQUES	O 1		1346
E E + C I O T V	ENTEE	A 10		17
I I M P R S X	EVECTION	6 A		76
	INEXPERIMENTEES	A1		1049
				3408

PARTIE PREPAREE par Yvan Muster, Vouvry

B C E M O R Y			
E K N N O R T	CORYMBE	H 4	98
E E G R S U X	KENOTRON	5 E	118
A A D E I P Z	GRESEUX	11 E	140
C H I O P R W	DIAZEPAM	8 M	143
A H S S S Q U	WHIPCORD	A 1	134
A B E J M O S	SQUASHS	M 1	104
A D E E I T V	JAMBOSES	1 H	221
A E F F G O U	SEDATIVE	O 1	89
E E L L M R T	AFFOUAGE	C 8	88
E E E L L L V	TREMELLE	15 A	149
E I I S T U ?	HELVELLE	2 A	91
A D I N N R T	UTI(L)ISE	12 I	79
A I N N O T ?	RADINANT (1)	13 B	65
	TANISON(S) (2)	N 8	70
			1589

(1) DRAINANT 13 A 60 pts

(2) NO(L)ISANT N8 66 pts

scrabble à tiroir

CLASSEMENT SUISSE (ne figurent dans ce classement, que les joueurs comptabilisant 6 manches)

	1M	2M	3M*	4M	5M	6M*	Total final
1. Fournier Alain, Seujet	25	7	15	18	7	18	90
2. Cottet Léonie, Monthey	11	12	4	17	11	24	79
Kaestli Raymonde, Monthey	11	12	4	17	11	24	79
4. Matthey Betty, Chx-de-Fds	11	12	4	17	7	24	75
5. Chapatte Michel, Chx-Fds	11	10	4	17	7	24	73
6. Winkelmann C., Bassecourt	11	16	4	13	7	20	71
Berset Gertrude, Chx-Fds	11	12	4	13	7	24	71
8. Maradan Edith, Bassecourt	11	16	4	13	7	15	66
9. Tissot Madeleine, Onex	14	9	15	8	7	9	62
10. Chappex Paul, Martigny	11	12	10	3	7	12	55
Kohli Marcelle, Chx-Fds	9	12	4	13	7	10	55
12. Elia Lily-Marie, Onex	10	6	10	3	3	15	47
13. Luppi Dora, Carouge	7	1	8	15	1	13	45
14. Personeni Magda, Riviera	1	1	4	4	7	22	39
15. Mantel Alice, Neuchâtel	3	1	1	1	1	9	16
16. Mauerhofer Eliane, Neuchâtel	6	1	1	1	3	2	14
17. Perret Gabrielle, Léman-Pully	5	1	1	1	1	2	11

Classement étranger

1. Nurdin Henri, Colmar	21	12	10	17	20	24	104
2. Gotfryd René, Liège	11	10	8	17	20	7	73

B R A V O A T O U S !

* la grille du No 3 et la solution du No 6 figurent dans ce journal. Merci de votre compréhension!

SCRABBLE A TIROIR, No 3 1983

1.	O R H I A T C				
2.	B E O R T U S	TORCHAI (1)	H 8		82
3.	L N K G O I M	BROUTES (2)	15 D		125
4.	G L + E T N F E	KIMONO	F 10		38
5.	F + T L ? U Z D	ENTOLAGE (3)	13 C		24
6.	L U A L S E O	rejet DFLTUZ?			
7.	G U L W ? E X	ALLOUES	K 7		74
8.	E W + I Y E M U	LEG(A)UX	12 J		52
9.	E W Y + I N R V	MIEUX	O 8		45
10.	E I R V Y + S R	WON	10 J		32
11.	R V + A S T A Q	SYRIEN	D 8		32
12.	A R S V + E D R	QATS (4)	8 A		33
13.	A R V + V A O M	DRUES	N 10		29
14.	M V + D B A E A	AVORTA	C 4		23
15.	A A B V + H R I	DAME (5)	M 11		22
16.	B H + N O S P E	VARIA	D 1		33
17.	B S + N J I E N	PHONE (6)	L 4		27
18.	B E N + P S E E	JOINS (7)	6 B		39
19.	N S + A E C E F	EPHEBE	5 J		26
20.	E E N + I U A E	FASCE	O 1		39
21.	A U + T I D F L	VEINEE	1 D		27
22.	D U + T U Z ?	FILAT	3 I		35
23.	T U U	DI(N)EZ (8)	J 2		38
24.	U	TU	O 14		9
					884

(1) ou CHARIOT, HARICOT
(2) ou TOURBES
(3) ou ENFLE
(4) ou en M7
(5) ou D(A)MA
(6) ou SNOB
(7) ou JOIES
(8) ou DI(R)EZ

(commentaires de Michel Duguet)

Pour les classements : voir tableau.

SCRABBLE A TIROIR, No 6 1983

1.	F E M V L R S	rejet			
	J N P E D I I	JE	H 8		18
2.	D I I N P + H R	HINDI	G 9		41
3.	R P + R I T E A	REPARTI	I 7		84
4.	E D R C B S W	rejet			
	O U G N T L U	GITAN	10 F		22
5.	L O U U + N F T	FUT	J 6		26
6.	L N O U + U E N	NEON	14 H		18
7.	L U U + E E M E	MEULEE	15 C		30
8.	U + O E E E A O	rejet			
	I P A Z I E I	FIIEZ	6 J		37
9.	A I P + N S T E	PATINES	L 8		79
10.	A ? I Y ? M R	MY(D)RIA(S)E	D 8		86
11.	S U L K E Q R	TEKS	10 L		33
12.	L Q R U + T D N	rejet			
	T A H O U V A	SAUVAT	O 10		30
13.	O H + E S A O A	SHAMA	8 A		27
14.	E O O + I U S X	XI	K 11		46
15.	E O O S U + C L	COULEZ	N 1		34
16.	O S + L O G A B	BACS	1 L		33
17.	G O O L + E F L	GOLF	4 L		24
18.	E L L O + M R S	MOLE	5 K		23
19.	E L R S + V B C	VOLER	M 3		28
20.	B C E L S + D E	DECES	F 4		24
21.	B L + R S W A E	WEBERS	5 C		34
22.	A L + E E O O U	PALE	8 L		27
23.	E O O U + D L N	OUEDS	H 1		24
24.	L N O + Q R T U	ROQUET	D 1		28
					836

Classement: voir tableau.

LE FESTIVAL DE VICHY

C'est sous un ciel froid, mais dans une ambiance chaleureuse que se sont déroulés ces joutes. Le succès croissant de la manifestation, le nombre d'inscriptions refusées font envisager un changement de cadre pour un proche avenir.

195 joueurs participèrent à la grande finale dont 46 joueurs de 1ère et 2ème séries qualifiés directement. Malgré une certaine MYATONIE (MITOYEN + A) qui fit de grands dégats dès la première partie, les résultats sont très serrés.

Sur un total possible de 3606 points en 4 parties :

1er	VIGROUX Patrick	Montpellier	3554
2.	LEVART Paul	Paris	3551
3.	PIALAT Michel	Paris	3542
4.	DUGUET Michel	Paris	3542
5.	BOINE Michel	Rouen	3518
39.	FALCOZ Jean-Marc	Seujet	3341
62.	HEPP Thierry	Seujet	3270
186	SERVANT Jeanine	Léman-Pully	2822

La petite finale comprenait trois partie et regroupait les 157 participants n'ayant pu se qualifier dont les plus malchanceux sont certainement les joueurs classés officiellement (Nadine Mollard et Henri Waltenspuhl pour ne citer qu'eux).

D'un point de vue helvétique, voici quelques résultats de cette "consolante"

1ère	BOUCARD Annie (avec une nette avance sur ses poursuivants).	Pontarlier	2507
24.	FOURNIER Alain	Seujet	2367
27.	WALTENSPUHL Henri	Onex	2359
32.	STETTLER Jeanine	Léman-Pully	2337
40.	PERRET Simone	Bernex	2307
42.	ROUX Monique	Léman-Pully	2306
43.	LACHAT Josette *	Seujet	2305
46.	ROUX Christine	Léman-Pully	2299
73.	REY Renée	Vouvry	2210
94.	REY-BELLET Michel	Vouvry	2110
107.	BERTRAND Mireille	Seujet	2072
108.	ROUX Patricia	Léman-Pully	2060

* Josette Lachat,auteur d'un magnifique duo : UBAC (très éclairé).

CLUB DE SCRABBLE DE FRIBOURG

Date : 16.6.83 Top : 844

TIRAGE	MOT RETENU	REF	PTS	CUMUL
DDDEIOG				
-UUUOTE W	DIODE	H4	18	18
TOUUE+NA	WU	I3	24	42
NU+TLAAE	AOUTE	J1	22	64
AU+ULMTG	NATALE	1G	21	85
GLU+IFN?	MUTAI	5D	12	97
VSSRXII	FLINGU(E)E	8A	86	183
-PTZROIE	XI	7C	44	227
EEEBLNR	PROFITEZ	A5	82	309
-LLLMIAO	ZEBREE	12A	34	343
L+IIUEN?	AMOLLI	2B	20	363
HQFMAEO	INU(T)ILE	13D	63	426
-RRSGEUJ	HOME	14J	29	455
RR+KVDOA	JUGES	N10	76	531
KORR+QEN	VIDA	H12	36	567
-AASSENT	KORE	O7	48	615
TQHFAAE	SATANES	K5	82	697
QFATE+EY	HA	J10	28	725
FEETQ+VC	AY	L7	44	769
-SSRRTNI	FEVE	14A	23	792
-EQPRRNT	SARIS	6J	29	821
	PRE	A1	23	844

Date : 24.5.83 FRIBOURG Top : 744

TIRAGE	MOT RETENU	REF	PTS	CUMUL
QRVTLEI	-----	-	---	----
QL+GSAEI	VITRE	H4	24	24
LIGE+HRL	QATS	6F	27	51
H+FTSRAI	GRILLE	9C	19	70
-HGZAAUO	FAIS	10E	30	100
HOU+VAEU	GAZA	I1	29	129
HU+SSCNA	ZOUAVE	3I	36	165
NUS+MNNU	CASH	O1	58	223
NNNU+HTO	MUS	11C	20	243
NNNUT+KU	OHE	N1	26	269
NNUU+CEE	TANK	L2	26	295
NUE+FLAI	ENCUVA	4D	22	317
AU+PDRTU	FELIN	B10	37	354
DURU+MIE	PLAT	12A	25	379
RUU+XEE?	DEMI	15A	30	409
BSAOEEE	(P)EUREUX	14D	88	497
EEAO+TEI	BEES	H12	27	524
EEE+JNRI	TOKAI	5J	28	552
J+PTAEO?	RENEIGE	1D	27	579
TA+MWDSE	PO(L)JE	3A	37	616
WMD+TOUE	TAPES	A1	24	640
MOUDET+Y	WU	G3	21	661
-BNNRLOI	MOYEUX	J9	27	688
BRI+DDRL	NYLON	11I	28	716
DRIL+T	BORD	L10	14	730
	TRI	A8	14	744

Date : 9.6.83 FRIBOURG Top : 884

TIRAGE	MOT RETENU	REF	PTS	CUMUL
SFAAEUI	------	--	---	---
AE+PBLCD	FUSAI	H4	24	24
B+PJSUAI	DECUPLA	5E	48	72
JA+EEOIR	PUBIS	L1	37	109
I+RRREIY	AJOUREE	2I	60	169
RRII+TUO	LYRE	J5	33	202
-FTTNNAO	PORT	1L	28	230
OT+GQTIO	ENFANT	8J	39	269
GOOTI+VE	QAT	M7	19	288
GEO+HHEE	VOIT	1F	23	311
GOHEE+MU	EH	6E	29	340
-WSSNRAE	FUMEE	L8	20	360
WN+DDAEI	RASES	9F	30	390
DDE+GKIO	IWAN	2D	24	414
DEGOI+TA	KID	4K	24	438
-HMRLNEE	DEGOTAI	10A	69	507
MERN+BSU	HILE	D1	22	529
NVSUEII	EMBRUNS	13F	73	602
XZCTOOI	ENSUIVIE	B3	63	665
COTIZ+LA	BOX	H13	42	707
ALO+GLEE	TRACIEZ	F8	38	745
LO+RNUE?	EGALEZ	14A	32	777
MAL?	ENROUL(A)	A1	81	858
A	MIEL	A12	18	876
	REAL	3A	8	884

CLUB DE SCRABBLE DE FRIBOURG

Date : 19.5.83 Top : 909

TIRAGE	MOT RETENU	REF	PTS	CUMUL
MBTLAOE	----	---	--	---
GRLIIEU	TOMBALE	H2	74	74
XHVSSEE	LIGUERAI	6B	63	137
HS+KABRI	VEXES	J2	39	176
BR+MTOI?	HAIKS	9D	38	214
NNAEEIU	EMBOIT(E)R	8H	83	297
RSYAUO?	ENNUIERA	O2	59	356
JDTNNAE	RU(D)OYAIS	L2	82	438
-FQDOUAE	JEAN	N2	46	484
DOQUE+RE	FA	10F	37	521
O+OOPCTL	REEDUQUA	E2	32	553
COL+LTTA	PHOTO	D8	33	586
LAT+PLEE	COLT	D1	26	612
L+WNDREE	PATELLE	B1	18	630
DENE+REI	WELTER	4A	25	655
E+ZVSAIU	DENIER	A7	27	682
DHMGTSA	SAUVIEZ	11G	100	782
MDT+CSUE	AGHAS	H11	33	815
FINN	MUSCADET	14D	66	881
	IF	B9	28	909

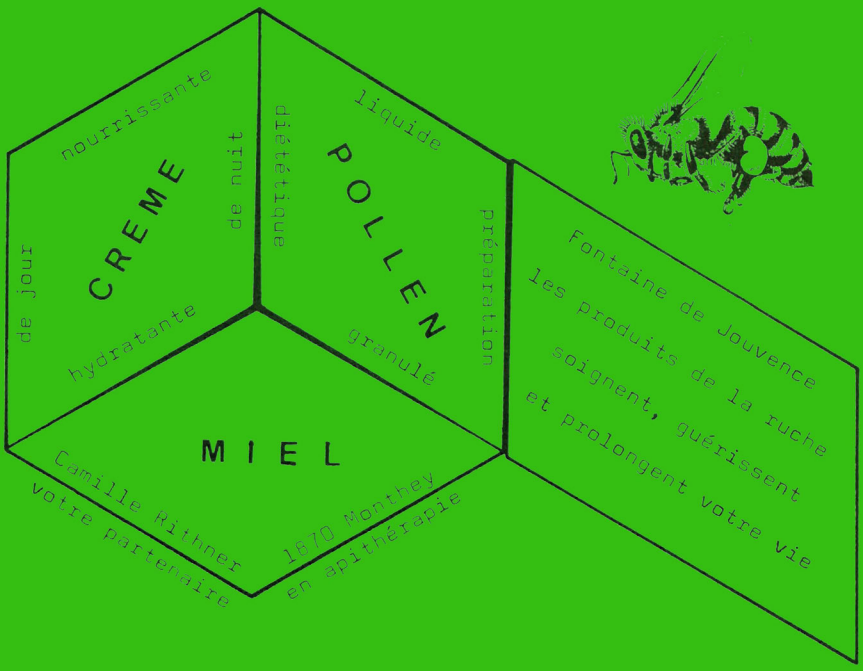

LE MEUBLE RUSTIQUE

s'achète chez le spécialiste

10 000 meubles rustiques

vendus à des prix incroyables

EXEMPLES

◀ Cette superbe

Armoire arlésienne

finition et patine antiquaires Fr. **890.-**

◀ Ce

Buffet-vaisselier

en chêne massif patine et finition très rustiques ne coûte que Fr. **980.-**

Trisconi & Fils

1870 Monthey

Tel. (025) 71 42 32

Le plus grand choix de

MEUBLES RUSTIQUES de Suisse

Des centaines de tables massives, des centaines de crédences, buffets, bibliothèques, secrétaires, bahuts, meubles télévision, salons cuir ainsi que des milliers de petits meubles pratiques.

(en face de la Placette)

Autoroute sortie Aigle direction Monthey

J.A. P.P.
1870 MONTHEY

Gotfryd René
Rue Bastin 38
B 4520 WANDRE

LAROUSSE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
lexis

plus de 76 000 mots
y compris les termes scientifiques récents, et une richesse exceptionnelle en renseignements sur les mots.

- le plus large éventail de citations littéraires, des écrivains classiques à ceux d'aujourd'hui.
- le seul dictionnaire à posséder une grammaire complète, clairement présentée en tableaux alphabétiques.

le plus riche
de tous les dictionnaires de la langue française
en un seul volume

Un volume relié (15,5 x 23 cm), 2126 pages

LAROUSSE
chez tous les libraires
LAROUSSE (SUISSE) S.A., C.P. 502, 1211 GENÈVE 6.